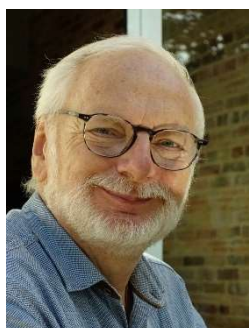




Mot du président

Une fin d'année prometteuse et ambitieuse !



Cher(e)s résident(e)s de nos établissements,
Chères familles et ami(e)s,
Cher(e)s professionnel(les) de nos établissements et services,
Chers partenaires de l'Adapei 91 et de ses établissements et services,

En cette période, il convient, de regarder derrière nous et non devant, pour une fois, et de faire le bilan de cette année ô combien bien remplie !

Dynamisme, engagement, volonté d'avancer, de créer, de grandir furent les maîtres-mots des administrateurs bénévoles et des professionnels de notre Association. Nous avons vu l'aboutissement de certains projets et le démarrage de nombreux autres. Parmi les réalisations, citons l'aménagement des locaux de notre Direction Générale aux Ulis ; l'extension de notre SAVS de Massy ; l'extension de l'accueil familial de la Maison Valentine ; la livraison des 10 appartements de l'avenue de Provence aux Ulis pour la Maison de Vaubrun ; la création et l'inauguration de notre plateforme de services coordonnés ; la montée en puissance de notre Dispositif Essonnien de Soutien à la Parentalité ; l'obtention du permis de construire pour l'extension de notre foyer d'hébergement du Foyer Vignes et Tilleuls à Saulx les Chartreux ; l'avancement des travaux de nos appartements de logements inclusifs à Gometz-le-Château pour une très prochaine livraison ; le démarrage des négociations avec l'ARS d'Ile de France et le Conseil départemental de l'Essonne pour l'élaboration du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM), qui établira notre futur mode de financement de nos établissements et services ; la tenue de notre premier séminaire autour du soutien à la parentalité ; etc... etc...

Le dynamisme au bénéfice de nos enfants porteurs de handicap mental est le reflet - et n'aurait pas été possible - sans l'engagement et l'implication indéfectibles des administrateurs et professionnels de l'Adapei de l'Essonne. Je souhaite ici les remercier très chaleureusement pour toutes ces compétences et ces énergies mises au service de notre cause. Cet engagement est également reconnu à l'extérieur et

contribue à l'image de partenaire sérieux et compétent que votre Association possède aujourd'hui auprès des pouvoirs publics. Et c'est là un point essentiel.

Je souhaiterais terminer cet édito en faisant une nouvelle fois appel à toutes les bonnes volontés et les compétences qui voudraient bien se joindre à nous pour continuer à faire avancer tous ces magnifiques projets. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Enfin, c'est avec grand plaisir que je vous adresse tous mes meilleurs vœux de belles fêtes de fin d'année et de radieuse, heureuse et sereine année 2024 pour vous et tous ceux qui vous sont chers. Pour nous, cette année nouvelle sera, sans nul doute, sous le signe de l'action et du dévouement.

Olivier Bergis – Président

Sommaire

Retrouvez le lien vers le webinar de l'Unapei -
Transmission du patrimoine familial - Rubrique :
« Du côté de notre association »

Mot du président.....	1
Evènements marquants.....	2
Du côté de notre association.....	4
Nos projets avancent.....	7
En bref !	8
Agenda	10
Du côté des établissements.....	11
Retour en images.....	12



Dispositif Essonnien de Soutien à la Parentalité – 1er Séminaire

Le 5 octobre 2023, le premier séminaire du Dispositif Essonnien de Soutien à la Parentalité s'est tenu au Conservatoire d'Orsay, à l'initiative de M. Elian Giraud, directeur de l'établissement, réunissant des acteurs engagés dans la réflexion autour de la compétence parentale chez les personnes en situation de handicap mental. L'objectif principal de cette rencontre était d'explorer les défis spécifiques auxquels ces parents font face et d'identifier les soutiens nécessaires pour les accompagner.

Plusieurs thèmes ont été abordés lors de cette réunion : les difficultés rencontrées par ces parents, telles que les problèmes de communication, la gestion du stress et la prise de décision, les besoins en soutien, incluant un accompagnement individuel, un soutien familial, la formation des professionnels et les recours juridiques disponibles. Un film recueillant le témoignage de bénéficiaires de ce service et de professionnels est venu alimenter les échanges et confirmer le bien fondé d'un tel dispositif.

Cette initiative, portée par le Dispositif Essonnien de Soutien à la Parentalité, vise à créer un environnement favorable. Elle permettra aux professionnels d'être mieux

préparés pour comprendre et répondre aux défis uniques rencontrés par ces parents. L'objectif est d'améliorer la qualité du soutien offert, contribuant ainsi au bien-être des parents et de leurs enfants.

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude aux experts qui ont participé à cette rencontre. Leurs connaissances et leur expertise ont été d'une grande richesse pour tous les participants. Nous remercions également les professionnels très engagés qui ont contribué à la réussite de cette journée, notamment Maud Ragonot, pilote du dispositif, Odile Jean-Joachim, cheffe de service, et tout le personnel qui était présent à leurs côtés.



Ce nouveau Dispositif Essonnien de Soutien à la Parentalité incarne un engagement actif en faveur d'une société plus inclusive et bienveillante. Il est en parfaite harmonie avec les valeurs d'entraide et de compréhension mutuelle défendues par l'Adapei 91. Le financement de ce dispositif par le Conseil Départemental de l'Essonne pour une durée de trois ans souligne l'importance et la nécessité de cette initiative prometteuse.

Lucienne Ruart - Commission Communication

Résidence Soleil – Inauguration de la Plateforme de Services Coordinés

Un rayon de soleil pour les personnes en situation de handicap mental

Le 12 octobre, l'association a ouvert officiellement sa Plateforme de Services Coordinés, destinée aux adultes en situation de handicap mental. Cette inauguration est le fruit de l'investissement du directeur, M. Elian Giraud, qui a supervisé sa création, et de ses équipes, très impliquées. Les services de la plateforme, qui sont ouverts à tous, sont gérés par la Résidence Soleil à Massy. Elle est composée :

- D'un SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) ouvert en 2012 qui passe de 30 à 50 places et qui propose un accompagnement personnalisé pour favoriser l'autonomie et

l'intégration sociale des personnes en situation de handicap mental.

- D'un SAMSAH (Le Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés) de 18 places, qui propose un accompagnement médico-social pour répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap mental.

- D'un Dispositif Essonnien de Soutien à la parentalité de 40 places, qui propose un accompagnement aux parents en situation de handicap mental pour favoriser l'épanouissement de leurs enfants.



Présente à cette occasion, Marie-Claire Chambaret, vice-présidente en charge de l'autonomie au Département, qui a financé cette extension a déclaré : « *Nous avons la responsabilité de veiller à ce que ces personnes puissent vivre dignement et s'épanouir au sein de notre société* ».

Le président, Olivier Bergis, a souligné que : « *Ce dispositif va permettre d'accompagner des personnes en situation de handicap mental*

qui se retrouvent parents et d'éviter que leurs enfants ne soient placés à l'aide sociale à l'enfance », ce qui est une belle victoire pour l'association.

Cette plateforme de services coordonnés est une réponse concrète aux besoins des personnes en situation de handicap mental et de leurs familles. Elle permet de proposer un accompagnement global et adapté à chacun, pour favoriser leur inclusion sociale et leur bien-être.

Lucienne Ruat - Commission Communication

Accueil Loisirs – Les activités ont repris

Nouvelle gestion de l'Accueil Loisirs de Massy : L'association confie la gestion à Point Vert



L'association a récemment confié la gestion de l'Accueil Loisirs de Massy à l'Association Point Vert. Cette transition s'est réalisée par le biais d'une convention de délégation partielle d'activité, marquant ainsi une nouvelle étape dans l'évolution de nos services.

Continuité des activités et lieux d'accueil

Il est essentiel de noter que malgré ce changement de gestion, les activités proposées ainsi que les objectifs du service demeurent inchangés. Notre engagement envers vous, chers adhérents, reste identique. Les activités continueront à se dérouler dans les mêmes lieux, à savoir l'allée Copenhague à Massy. De plus, les infrastructures telles que la piscine de Villaine, le gymnase et l'espace Mermoz seront toujours accessibles pour nos membres.

Si vous avez des interrogations ou si vous souhaitez obtenir plus d'informations sur ce changement, nous vous invitons à contacter

notre service dédié via l'adresse e-mail suivante : accueil-loisirs@adapei91.fr. Nous sommes là pour répondre à toutes vos questions et préoccupations.

Notre engagement et responsabilité

Nous tenons à souligner que malgré ce transfert de gestion, l'Adapei conserve la responsabilité du service tout en continuant à assurer la gestion des locaux. Votre satisfaction et votre bien-être demeurent notre priorité absolue.

Nous remercions tous nos adhérents pour leur soutien continu dans cette période de transition. Votre confiance est précieuse et nous nous efforçons de maintenir une qualité de service irréprochable.

Pour bénéficier des activités de l'accueil loisirs vous devez obligatoirement adhérer à l'Adapei

Sensibilisation au Handicap à l'école / Changer le regard

En septembre dernier, la rentrée scolaire a sonné pour les enfants mais pas pour tous ! De nombreux enfants en situation de handicap n'accèdent pas encore au droit à l'éducation, faute de moyens. L'inclusion est un mot à la mode mais elle ne se décrète pas, à l'école comme ailleurs. Pour que notre société soit plus accueillante, il nous faut expliquer les problèmes des nôtres mais aussi insister sur leurs capacités, casser les représentations.

C'est dans cette optique qu'un groupe de bénévoles de l'Adapei 91 a entrepris des actions de sensibilisation auprès d'élèves de collège, de maternelle et d'élémentaire. Nos interventions au collège se font dans le cadre de l'Education à la Citoyenneté, avec l'appui des professeurs concernés.

Le respect de la différence passe par la compréhension : les élèves au contact de camarades autistes, par exemple, seront plus à même d'accueillir et d'aider ceux-ci s'ils ont une meilleure connaissance de leurs difficultés mais aussi de leurs projets, s'ils perçoivent des points communs entre eux. A partir de là, il est plus facile d'évoquer la place de chacun à l'école et donc de favoriser l'inclusion scolaire des enfants porteurs de handicap. Quant aux échanges avec les élèves plus jeunes, ils permettent de faire un sort à certaines peurs et d'insister sur le vivre ensemble.

Les élèves d'aujourd'hui seront les acteurs et les décideurs de demain, peut-être n'oublieront ils pas que derrière le handicap, il y a une personne à part entière et qu'il faut faire société avec elle.



Merci à Anne-Marie Bouvier et à Danielle Bordas pour avoir animé les sessions dans les écoles de Chilly-Mazarin. A ce titre nous remercions chaleureusement les équipes municipales et éducatives de la Ville de Chilly-Mazarin.

Marie-Jo Grigis – Membre du bureau de l'Adapei

Nos projets avancent...Grâce à vous !

Partenaires, familles, adhérents, bénévoles, donateurs, salariés

Zoom sur les ressources des actions associatives de l'Adapei 91

(suite à la Lettre d'infos n°5 du 2^e trimestre 2023)



Nos actions

★ Actions pour la Vie Associative :

- ✓ **Actions familiales : soutien, aide, conseils**
Formation S3A (Accueil, Accompagnement et Accessibilité) des personnes qui accueillent du public.
Sensibilisation au handicap dans les écoles
Activités de loisirs/répét à Massy
- Représentation dans les organismes Départementaux et communaux :**
CDCPH, CDCA, COMEX de la MDPH, CDAPH, CCAS, etc.
- Maintien et développement de l'Association :**
Recherche d'adhérents et de bénévoles, communication, etc.

★ Actions pour les Etablissements :

- ✓ **Management et gestion des établissements**
Etudes et développement de projets

Quelles sont nos ressources ?

Principalement les subvention des communes **destinées uniquement au financement des actions associatives de l'Adapei** (Elles ont été 29 en 2023) : L'attribution d'une subvention, même modeste, par les communes montre une reconnaissance de l'association et de ses actions. Nous les en remercions. Dans nos demandes nous essayons de rester modeste en tenant compte de leurs contraintes budgétaires.

Les dons : ceux-ci sont principalement en provenance de nos adhérents et bénévoles, merci à eux.

Les ressources diverses : Ventes de brioches, ventes de Noël avec le catalogue Unapei, etc.

Les cotisations : Celles-ci sont élevées et parfois difficilement acceptables pour les familles aux revenus modestes. Nous sommes

malheureusement contraints d'appliquer ce montant car une part est reversée au mouvement parental national Unapei.

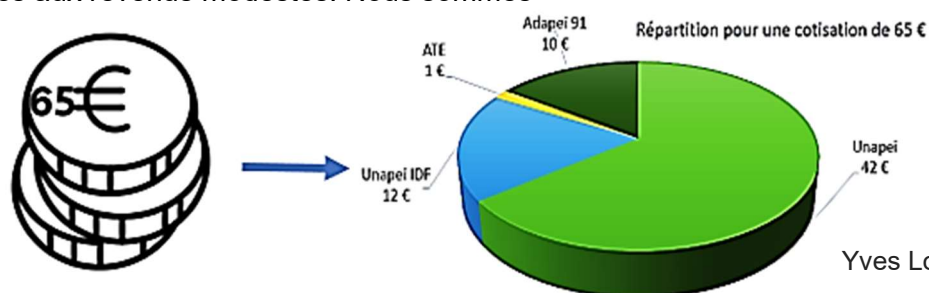
Grâce à cette répartition notre voix résonne à l'échelle nationale et européenne.

Il est à noter que nous pouvons aider les familles au revenu modeste pour le règlement de la cotisation.

Pour autant et malgré tous ces soutiens, nous devons trouver de nouvelles sources de financement pour permettre le développement de nos projets.

Ainsi, vous l'aurez compris, la pérennité de l'association dépend en partie du nombre de ses adhérents.

Aussi nous reviendrons vers vous en janvier pour l'adhésion 2024.



Webinaire de l'Unapei sur la transmission du patrimoine familial

Le webinaire organisé le 14 novembre 2023 par l'Unapei sur la transmission du patrimoine familial a été un franc succès.

Il a été suivi par de nombreuses personnes, et les auditeurs ont été unanimes sur la qualité du contenu. L'intervenant Frédéric Hild, gestionnaire en patrimoine, spécialisé dans le champ du handicap, au cabinet Jiminy Conseil a répondu de façon précise aux questions posées tout au long de son intervention.

Le cabinet Jiminy spécialisé dans la transmission du patrimoine familial propose une première consultation gratuite aux adhérents de l'Unapei. Cette offre est une excellente opportunité pour les personnes qui souhaitent en savoir plus sur les différentes options qui s'offrent à elles pour transmettre leur patrimoine à leurs proches.

#Replays

Webinaire Unapei - La transmission du patrimoine familial

<https://www.unapei.org/actions/webinairesinternesunapei/>



Sachez que l'Unapei organise régulièrement des webinaires sur des thématiques en lien avec nos préoccupations de parent ou proche de personnes en situation de handicap. Vous pouvez vous y inscrire et poser ainsi vos questions en direct. Vous pouvez aussi visionner les replay en :



Flashant le qr code pour accéder aux replay

Ou tapant dans la barre de recherche de votre navigateur :

<https://www.unapei.org/actions/webinairesinternesunapei/>

Le prochain, en mars 2024, portera sur la récupération de l'aide sociale.

Vous pouvez aussi commander le guide : « La gestion des ressources et du patrimoine des personnes handicapées » - Tarif adhérent Unapei : 18 € par exemplaire + frais de port.



Projet de reconstruction du Foyer d'Hébergement de la Résidence Soleil

Cet établissement créé en 1984, comptait jusqu'en 2022 trois Services accueillant des Adultes en situation de handicap mental : un Foyer d'Hébergement à Massy agréé pour accueillir 15 Personnes en situation de travail, un Service d'Accueil de Jour recevant 29 Adultes, situé à Chilly-Mazarin depuis avril 2012 et, depuis le 5 novembre 2012, un Service d'Accompagnement à la Vie sociale implanté à Massy, en mesure d'accompagner 30 Adultes dans leurs projets de vie autonome.

Cette année, le SAVS s'est renforcé et transformé en une plateforme regroupant le SAVS, le SAMSAH et le Dispositif Essonnien de Soutien à la Parentalité (voir page 2) installés au 1 rue GALVANI à MASSY.

Mais ce que l'ensemble des résidents du Foyer d'Hébergement de la rue APPERT attendent avec impatience, c'est la reconstruction du nouveau foyer rue de Vilgénis.

En effet depuis plus de 20 ans, des contacts ont lieu avec le SIEI (Syndicat intercommunal regroupant 16 communes du nord Essonne) propriétaire du bâtiment, pour rénover cet hébergement. Tout d'abord, il avait été imaginé de rénover et d'accroître le confort et le nombre de places sur le site de la résidence rue Appert. Au bout de quelques temps, il a fallu se rendre à l'évidence que ce n'était pas possible. Il a donc fallu trouver un autre lieu. Après de longues recherches, il a été décidé de la reconstruire sur le terrain de l'IME de Massy appartenant également au SIEI.



Et là, deux obstacles sont apparus : le bâtiment recevant l'IME avait un besoin urgent d'être rénové et le coût de la totalité de l'opération était au-dessus des possibilités financières du SIEI.

Il a fallu trouver un partenariat avec les services de l'urbanisme de MASSY pour entrevoir la

solution.

Aujourd'hui, le projet consiste à reconstruire l'IME et l'hébergement de la résidence Soleil au sein d'une opération immobilière comprenant des logements. Ce qui permet de trouver les fonds nécessaires à nos projets.

A ce jour, l'opération est lancée. Tout d'abord, les élèves de l'IME et leurs enseignants seront relogés en mai, juin 2024 dans des locaux municipaux durant la durée des travaux.

Pendant ce temps, les différents permis de construire seront déposés et les entreprises désignées. Les travaux commenceront à l'été 2024 par la démolition de l'IME actuel. Ils dureront jusqu'à l'ouverture de nos deux établissements en 2026.

Le futur Foyer d'Hébergement de la Résidence Soleil accueillera 35 personnes en situation de handicap comprenant 32 chambres de 22 m² et trois studios.

Dans un prochain article, nous vous présenterons avec plus de détails ce nouvel établissement.

Rino Biancherin – Vice-président en charge des projets et du développement



Projet d'extension du Foyer Vignes et Tilleuls à Saulx-les-Chartreux



Ceci est une vue projetée du futur bâtiment supplémentaire de l'hébergement du Foyer Vignes et Tilleuls à Saulx-les-Chartreux.

Les réunions de travail reprennent pour lancer la construction, maintenant que le permis de construire est validé. Cette petite extension permettra d'héberger 6 personnes supplémentaires.

En bref !

Refonte du site internet

Cher lecteur,

Nous sommes ravis de vous annoncer la prochaine mise en ligne du tout nouveau site de l'Adapei 91, prévue pour début 2024. Ce site représente une avancée significative pour l'association, offrant une accessibilité accrue, une ergonomie améliorée et une richesse d'informations plus complète.

Nous sommes déterminés à offrir une expérience inclusive où chacun peut naviguer aisément et accéder à nos ressources sans obstacle.

Une ergonomie repensée : Le nouveau site sera conçu pour une utilisation fluide et intuitive. La navigation sera simplifiée, facilitant la recherche d'informations claires et bien présentées. Notre objectif est de rendre la consultation du site aussi agréable que possible pour tous nos visiteurs.

Une offre enrichie : Vous pourrez découvrir des informations détaillées sur nos activités et services.

Du détail sur nos différents établissements à la liste des événements organisés. Nous voulons également offrir un espace de soutien et de ressources pour les personnes en situation de handicap et leurs proches.

Un pas en avant pour l'Adapei 91 : Cette refonte du site internet marque une nouvelle ère dans notre communication. Elle nous permettra d'informer et d'accompagner de manière plus efficace des personnes en situation de handicap et leurs familles. De plus, elle renforcera notre présence en ligne pour mieux répondre à vos besoins.

Nous sommes impatients de partager cette nouvelle plateforme avec vous et de continuer à vous soutenir d'une manière toujours plus inclusive et engagé.

Lucienne Ruart - Commission Communication

Notre site actuel



Le 24/11/2023 – Festisol Les Ulis : Solidarité logement

Quelles solutions pour accéder au droit du logement ?

Avoir un logement est un droit pour tous, un droit essentiel pour avoir une existence stable et pour vivre en citoyen libre.

Ce principe a conduit le Collectif Solidarités des Ulis à organiser une soirée d'informations, d'expériences et d'échanges, le 24 novembre. F. Harani, AM. Bouvier et MJ. Grigis ont participé à cette soirée très intéressante au nom de l'Adapei 91.

Une première table ronde était consacrée au logement d'urgence où les solutions font cruellement défaut pour répondre aux besoins des personnes qui survivent dans des situations difficilement imaginables, bien au-delà de ce que les médias relaient.



L'aide d'urgence de l'Etat (appel du 115) n'est pas vraiment opérationnelle et revient cher puisqu'elle passe la plupart du temps par le secteur hôtelier. Différents acteurs de terrain, bénévoles, œuvrant surtout dans le domaine du logement social, étaient présents : SNL, Habitat & TIC, ARY91, entre autres. Ils ont exposé leurs combats pour venir en aide aux personnes en grande précarité, y compris étudiants : complications administratives, accès difficile aux dispositifs existants, manque de solutions,

contournement de la loi DALO (Droit au Logement Opposable votée en 2007).

Bref, la situation est catastrophique comme l'a montré le témoignage d'un réfugié guinéen qui, ayant pu obtenir le droit d'asile et un travail, a dû attendre quatre ans pour être logé décentement.

La seconde table ronde portait sur des solutions de logement alternatives à plus long terme. Là encore, les réalisations et les projets de plusieurs associations font avancer les choses : qu'il s'agisse de rénover des bâtiments ouverts sur l'extérieur pour accueillir des personnes en situation de handicap avec des valides, de rassembler une centaine de petits donateurs réguliers pour financer le loyer d'une famille, d'imaginer une SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) permettant aux habitants d'être sociétaires...

Les projets d'habitat de l'Adapei 91 ont été présentés après un rappel concernant les difficultés, pour les personnes en situation de handicap mental, de trouver un hébergement de proximité, répondant à leurs besoins et à leurs souhaits. Et donc l'urgence de créer de nouvelles solutions, ce à quoi s'emploie l'Adapei, en particulier par le biais de deux de ses projets : la délocalisation et l'extension d'une partie de l'hébergement de La Maison de Vaubrun aux Ulis et l'habitat partagé inclusif à Gometz-le-Châtel et Briis-sous-Forges. Des projets qui vont dans le sens de l'autodétermination en permettant à un certain nombre de personnes en situation de handicap de choisir un chez soi adapté.

En fait, l'urgence est partout et il faut plus que jamais tâcher d'y faire face même modestement mais avec détermination.

Marie-Jo Grigis – Membre du bureau de l'Adapei

Agora : l'appli de consultation citoyenne

L'Etat lance une consultation citoyenne « handicap » et invite les Français à se prononcer sur de grands enjeux sociétaux, consacre son 4e volet aux personnes handicapées. Jusqu'au 7 janvier 2024 pour répondre à 13 questions. Et faire bouger les lignes ?



*Pour plus d'informations sur l'appli
« Agora » rendez-vous sur le site :
handicap.fr*

Opération Ivoire

Vous n'avez pas bouclé votre liste de cadeaux à temps, vous voulez anticiper pour d'autres occasions la boutique est toujours ouverte ! En flashant ce qrcode avec votre smartphone - Ou en tapant dans la barre de recherche : <https://boutique-solidaire.com/adapei91/>



Agenda

Pause Thé Café



Parents et amis d'une personne en situation de handicap venez échanger, partager des expériences, des conseils, autour d'un café ou d'un thé.

Repartez avec des contacts, des idées, de l'énergie...

Vous pouvez confirmer votre présence
the-cafe-massy@adapei91.fr
Mais cela n'est pas obligatoire



4 Allée de Copenhague
91300 MASSY
de 16 h à 17 h

Pause Thé Café

2024

13 janvier
10 février
16 mars
13 avril
25 mai
15 juin
14 septembre
12 octobre
16 novembre
14 décembre

 Adapei 91 contact@adapei91.fr

Vous êtes parent d'une personne accompagnée dans l'un de nos établissements ou services vous pouvez vous aussi venir vous accorder une pause en compagnie de parents, de bénévoles.
La confirmation de votre présence même si elle n'est pas obligatoire est vivement conseillée.



Alors qu'est-ce qui vous ferait plaisir ?

Nounah c'est quoi au juste !



NOUNAH

Un partenariat a été mis en place avec le CAAEE (Centre Académique d'Aide aux Ecoles et aux Établissements) et le foyer de vie de la Maison de Vaubrun accueillant des personnes en situation de handicap mental.

Le projet est de confectionner des mascottes appelées NOUNAH (Nous, Non Aux Harcèlements). NOUNAH est un outil proposé par l'académie de Versailles aux directeurs d'écoles et enseignants de la maternelle au CE2. Elle représente un Dodo, espèce éteinte de l'île Maurice. Symbolique choisie par l'inspecteur académique de l'Essonne, le but du projet est de faire disparaître la violence scolaire au sein des établissements tout comme le dodo a fini par disparaître.

La vocation de NOUNAH est d'aider les élèves à prévenir et lutter contre le harcèlement, d'accepter les différences de chacun et à améliorer leur bien-être. Les enseignants utilisent les histoires de NOUNAH comme support pour travailler les compétences psychosociales (émotionnelles, cognitives et sociales) afin d'appréhender le stress, l'empathie, la joie et la colère.

A travers NOUNAH, les élèves ont la possibilité quotidienne d'exprimer et de déverser leurs angoisses. Ce projet tient particulièrement à cœur aux personnes accompagnées de la Maison de Vaubrun qui se sont impliquées dans la confection de plusieurs NOUNAH en tissus représentant la diversité.

La Maison de Vaubrun, a offert NOUNAH à plusieurs écoles en présence du CAAEE qui propose également des histoires qui mettent en scène des situations vécues à l'école abordant le handicap, la séparation, les moqueries... Elles serviront de support de discussion aux élèves. Les personnes accompagnées de la Maison de Vaubrun se sont lancées dans l'élaboration d'un livre « NOUNAH » illustré et adapté aux enfants qui sera ensuite distribué aux écoles avec une mascotte. Une maquette du livre a été déjà réalisée et sera envoyée pour impression après validation.



Parole Des Personnes Accompagnées

" C'est quoi NOUNAH? "

"Une peluche à qui on parle quand ça va pas"

"On donne NOUNAH aux enfants pour parler"

"On m'a aussi embêté à l'école "

"Les enfants protègent NOUNAH"

Les opérations Brioches



A la Brocante Chilly-Mazarin
Le 17 septembre



A KeepCook à Savigny
Le 4 octobre



A Thalès Massy
Le 9 novembre



Au Chalet des associations
Centre commercial Ulis 2
Le 18 novembre



A Alpine
Le 23 novembre

Les marchés de Noël



Au Foyer Vignes et Tilleuls
Le 2 décembre



A Chilly-Mazarin
en présence de Madame le Maire
Les 2 et 3 décembre
Merci à notre amie Jennifer pour sa vente de bijoux en
partie faite au profit de l'Adapei et à la famille Bordas





A Sanofi Chilly-Mazarin
Le 5 décembre



*Encore merci à tous nos bénévoles
qui ont contribué à faire de cette
opération une réussite !*

Opération Octobre Rose – L'équipe du Samsah mobilisée !

Pour l'équipe Octobre Rose c'était ça !



Sensibilisation autopalpatation
IFSI Corbeil Essonnes



Atelier conception de
rubans et d'affiches



Et encore ça !



Ciné débat autour du film
Personn'elles



Autopalpatation comment bien faire !
Atelier pratique Chez Eva



Mais aussi ça !



Journée bien-être Chez Eva

Merci à tous le participants pour cette belle mobilisation !

Le 1er forum d'informations du Dispositif Essonnien de Soutien à la Parentalité



Le 7 décembre à la piscine à Sainte-Geneviève des bois s'est tenu le premier forum d'informations mis en place pour les parents et futurs parents en situation de handicap mental. Ce fut un moment riche en partage que nous aurons plaisir à renouveler très prochainement.

Coup de projecteur sur nos artistes !



Bravo aux artistes de la Maison de Vaubrun pour leur spectacle « Il était une fois à Vaubrun City » le 9 décembre à la Salle Barbara à Gometz-le-Châtel et à leur metteur en scène Philippe Castaing.

Rédacteur en chef : Olivier BERGIS : olivier.bergis@adapei91.fr

Pour toutes questions ou propositions d'articles, contacter le secrétariat de l'Adapei 91 :
secretariat@adapei91.fr ou appeler le 01 69 41 32 25